Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 193

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BERNE

Frau Stirnimaa votera oui le 24 septembre

Fête dans la rue à Berne à l'occasion du 50e Congrès des Suisses à l'étranger. Des groupes et des artistes se produisent devant un public nombreux. Au bas de la Kramgasse, le groupe des Minstrels, rendu célèbre au-delà de nos frontières par son « tube » « Gruezi wohl, Frau Stirnimaa... » interprète des airs populaires de différents pays. En présentant une vieille ballade irlandaise, Mario, le violoniste, précise que les Minstrels sont contre la guerre. Puis, plus tard, il explique au public que puisque les Minstrels sont contre la guerre, ils voteront pour l'initiative contre l'exportation d'armes. Un peu plus tard, en jouant un air interdit dans la Grèce des colonels, Mario le souligne encore aux applaudissements du public.

La dernière scène, censée se dérouler en 1972, le montre installé dans un bureau, n'ayant plus désormais qu'à peser sur un bouton pour que les bennes pleines de charbon remontent à la surface...
Désenchantement : était-ce bien cela qu'il avait voulu en renonçant à tout, vie de famille, vie personnelle ? D'un autre côté, pouvait-on espérer mieux ? Les progrès accomplis sont immenses, mais en même temps, la « condition humaine » est restée essentiellement la même : présence de la vieillesse, approche de la mort... Et sans doute vaut-il mieux consentir à des cadences «dingues » (comme disent les petits camarades gauchistes) pour l'édification du socialisme que pour le profit des patrons... L'« aliénation » semble la même. Malraux avait montré qu'à « l'illusion lyrique » succède inévitablement « l'exercice de l'apocalypse ». Mais après, d'autres problèmes continuent de se poser, qui n'ont pas été résolus.

J. C.

VAUD

Des communes désinvoltes choisissent l'illégalité

L'initiative Delafontaine a suscité d'utiles discussions. Politiquement, elle a été un bâton dans la fourmilière de l'entente vaudoise (au vu de son travail, l'image est d'ailleurs exagérément industrieuse).
La Chambre vaudoise d'agriculture avait dit « non ». Dans les communes agricoles, pour les cadres radicaux, cela signifiait qu'il fallait officiellement être contre. D'où (la « niousserie » aidant dans de nombreux cas), des comportements qui vont de la désinvolture à la franche illégalité, c'est-à-dire la destruction des signatures valablement récoltées depuis des semaines, voire des mois. C'est grave. Car les mêmes milieux face à la contestation et à ses procédés souvent discutables ont plein la bouche de formules telles que : respect des voies démocratiques, etc...
Malheureusement, ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes ces excellents principes.
Si le Conseil d'Etat est logique avec lui-même (cf. les arrêtés scolaires), il devra être d'une extrême rigueur dans l'enquête pour établir les faits et d'une égale sévérité, s'il y a lieu, dans les sanctions qui frapperaient les vrais responsables.

L'Union syndicale et l'adhésion à la CEE

L'Union syndicale a annoncé son soutien à l'accord de libre-échange. Dans son communiqué, trois lignes suffisent pour le dire.
Puis, vingt lignes sont consacrées à la nécessité de stabiliser la main-d'œuvre étrangère et de prendre les décisions qu'implique l'accord Suisse-Italie. En bref, si l'on confère aux saisonniers un statut proche de celui des travailleurs résidents, il faudra réduire d'autant ceux-ci pour que les saisonniers enfin mieux traités ne viennent pas gonfler leur nombre.
Sans ouvrir le débat sur le fond, on doit déplorer le procédé de discussion. L'accord avec la CEE est une chose, le problème des saisonniers une autre. Les associer dans la problématique, c'est faire le jeu de Schwarzenbach, qui ne manque pas d'être tenté de dire « non » à l'Europe, qui hésite peut-être parce que l'accord est purement commercial, mais qui fera le saut si on laisse accréditer l'idée, déjà très répandue de manière latente, que l'Europe = un afflux de travailleurs étrangers. Mais pourquoi donc l'USS a-t-elle si peur des xénophobes ? La gauche romande ne leur a pas fait de concessions : ni les syndicats, ni les partis ne s'en portent plus mal. Allons, Messieurs de Berne et de Zurich, un peu de courage !

Premier objectif: 4000

A Washington, le « Washington Daily News », aux prises avec de sérieuses difficultés financières, cesse de paraître. Son tirage quotidien : près de 200 000 exemplaires. Les habitants de la capitale américaine n'auront donc plus que le choix entre deux journaux du cru, jour après jour.
A New York, vingt quotidiens se partageaient le marché en 1965; un an après, ils n'étaient plus que six, et leur nombre avait encore diminué de deux unités en 1967; aujourd'hui, on ne compte plus que trois rescapés, dont le « New York Times » et le « New York Daily News », soit deux publications du matin (le « Post » tirant en fin d'après-midi).
Le tirage de « Domaine public », quant à lui, poursuit sa progression : le cap des 4000 abonnés est en vue. Précisions suivront.